

**LES**  
inspirations

# ÉCO AFRIQUE

## ZOOM

Rapport Transparency 2014, comment évolue la corruption en Afrique ?

P.21

## CAHIER DE L'INTÉGRATION

La poste africaine à l'assaut du e-commerce.

P.22

## INTERVIEW

Bishar A. Hussein, directeur général de l'Union postale universelle (UPU).

P.23

## OPÉRATEUR DE LA SEMAINE

Conseil en stratégie et management, bfive consulting ambitionne de s'installer en Afrique.

P.25

## LE MARCHÉ DE LA SEMAINE

Le Bénin compte améliorer sa croissance en 2015.

P.26

**Production d'engrais**

# LE NIGER FAIT APPEL À L'OCP

P. 24





BILLET

**Oumar Baldé**  
o.balde@leseco.ma

## Mauvaise publicité

À quelques semaines de la fin de la campagne exceptionnelle de régularisation des immigrants en situation irrégulière au Maroc entamée en début d'année, plusieurs questions se posent sur la réussite de cette initiative. Il faudra certainement attendre la fin de l'opération pour que les autorités en charge de ce dossier fassent un bilan complet de ces 12 mois de main tendue de l'autorité aux sans-papiers. À ce jour, les échos sont plutôt contradictoires. D'une part, des chiffres du ministère des Affaires de la migration font état d'un taux de réponse positive de 50% et d'autre part, les migrants et leurs défenseurs pointent du doigt les critères de régularisation très sélectifs, mais le plus important reste à venir et c'est peut-être aussi la phase la plus critique de tout ce processus. Que fera-t-on des immigrants qui n'ont pas pu accéder à la fameuse carte de séjour ? Les refouler ou leur assouplir les conditions d'un séjour régulier ? La réalité est qu'une bonne partie des nouveaux venus opèrent dans l'informel. Ils gagnent honnêtement leur vie mais ne peuvent justifier légalement leurs activités. Pour les services en charge de la migration, ces cas constituent une véritable équation. Quoi qu'il en soit, c'est la manière de gérer ce dossier après le 31 décembre 2014 qui risque d'attirer l'attention. Pour le royaume, il faudra impérativement éviter une mauvaise publicité. ●

## Sénégal Airlines bientôt relancée ?

L'État du Sénégal compte procéder au redressement de la compagnie Sénégal Airlines. L'annonce a été faite par le ministre du Tourisme et des transports aériens, Abdoulaye Diouf Sarr. «*Nous avons l'espoir que la compagnie puisse être redressée. Elle sera redressée le plus rapidement possible*», a affirmé le responsable gouvernemental. Certains s'attendent à ce que l'État reprenne la totalité des parts de la compagnie.

## Société Générale s'implante au Togo

La banque française Société Générale poursuit son développement en Afrique. Elle vient d'annoncer une nouvelle implantation au Togo. Cette agence de Lomé, qui sera une succursale de Société Générale Bénin, devrait être opérationnelle à partir du deuxième trimestre 2015. Elle sera d'abord dédiée à la clientèle d'entreprise avant un probable élargissement de ses activités. Avec cette nouvelle implantation, la Société Générale élargit sa présence africaine à 17 pays, dont le Maroc. Elle revendique 2,8 millions de clients avec quelque 172.000 entreprises. L'Afrique représente 5% de son PNB.

## Le Burkina paie cher sa révolution

Le Burkina Faso devrait accuser une perte de 1,7 point sur sa croissance en 2014, en raison de la crise politique qui récemment a secoué le pays. Telles sont les prévisions du gouvernement qui s'attend à une croissance inférieure à 6,8% au terme de l'année en cours. Les nouvelles estimations tablent sur une progression du PIB de 5,1%. Ce recul est en partie expliqué par l'attentisme des investisseurs accentué par

ALIKO DANGOTE  
BUSINESSMAN

## Aliko Dangote, personnalité africaine de l'année

L'homme le plus riche d'Afrique, le Nigérian Aliko Dangote, a été élu personnalité africaine de l'année 2014 par le magazine américain Forbes. Dangote a été plébiscité en raison de ses investissements sur le continent africain, qualifié de «*lion en matière de business*». L'homme d'affaires, qui en est à sa 4<sup>e</sup> nomination pour cette récompense, dit se battre pour «*libérer l'Afrique de la pauvreté, de l'ignorance et de la maladie qui constituent les trois obstacles à [son] développement*».

l'instabilité politique. Pour sa part, l'agence de notation Standard & Poor's a abaissé la note à long terme du pays à «B-» avec perspective stable.

## La France accorde 1 milliard d'euros à la Côte d'Ivoire

Dans le cadre du contrat de désendettement et de développement (C2D) conclu entre les deux pays, la France va débloquer 1 milliard d'euros en faveur de la Côte d'Ivoire. L'annonce a été faite lors de la visite du président ivoirien Alassane Ouattara en France. Il s'agit du deuxième montant débloqué par Paris, après la première tranche de 630 millions d'euros pour la période 2012-2015. Les fonds sont destinés aux secteurs prioritaires pour la Côte d'Ivoire, à savoir l'éducation, la

santé, le développement urbain et les infrastructures de transports.

## L'OCP double ses exportations en Afrique

Le groupe OCP indique avoir doublé ses exportations vers les marchés africains entre septembre 2013 et septembre 2014. Ces exportations sont constituées par les engrais phosphatés, développés pour les sols et les cultures agricoles africaines. Avec des capacités de production en hausse, l'OCP estime être en mesure d'augmenter ses exportations en Afrique. Il est à rappeler qu'un partenariat signé lors de la dernière visite royale au Gabon prévoit la mise en place d'une industrie de production. Pour sa part, le Niger entend s'allier avec l'OCP pour le développement de son agriculture (voir Interview).

## AGENDA

### Forum Afrisanté (5-6 février 2015 - Marrakech)

Afin d'accompagner le développement du secteur de la santé en Afrique et améliorer la situation sanitaire, i-Conférences, spécialiste des conférences B2B en Afrique francophone, organisera les 5 et 6 février à Marrakech le Forum Afrisanté 2015. Cette conférence réunira des acteurs clés dans le secteur de la santé. Au programme : des échanges autour de thématiques liées aux politiques et stratégies gouvernementales, aux mécanismes pour améliorer le fonctionnement du secteur, à l'implication du secteur privé, à l'importance des PPP et à l'apport des innovations technologiques.

### Africa IT&Telecom Forum (27-28 mars 2015 - Abidjan)



Ce forum est un point d'échange des professionnels de l'informatique et de la télécommunication (IT) en Afrique du Nord, du Centre et de l'Ouest sur les dernières innovations technologiques. À travers le partage d'expérience et d'expertise, c'est aussi le cadre de proposition de solutions et applications pour promouvoir le secteur des télécoms en Afrique.

## Rapport Transparency 2014

# Comment évolue la corruption en Afrique ?

● Avec l'Europe de l'Est et l'Asie centrale, l'Afrique apparaît comme l'une des régions du monde les plus corrompues aux yeux de Transparency International. Cependant, certains pays se distinguent. Zoom sur les pays du continent les moins corrompus et sur ceux qui réalisent d'importants progrès.

À l'instar des différents rapports s'intéressant à l'Afrique, celui publié annuellement par Transparency International ne passe pas inaperçu sur le continent. Cela, d'autant plus qu'il traite d'un problème central dans l'évolution de l'économie africaine: la corruption. À en croire l'indice de perception de la corruption 2014 publié le 2 décembre par l'ONG allemande, l'Afrique reste une région du monde où la corruption continue d'être une pratique courante. Globalement, le continent obtient une note moyenne de 33 points sur 100, soit la même qu'en Europe de l'Est et en Asie centrale. Au même moment, la zone UE et Europe occidentale inscrit 66 points à son compte, alors que l'Amérique obtient 45 points, devant l'Asie pacifique (43) et la région MENA (38). Le score moyen au niveau mondial est de 43/100. Autre indice important à préciser: 92% des pays d'Afrique subsaharienne ont obtenu une note en deçà des 50/100. D'ailleurs, le pays considéré comme le plus



corrompu au monde est localisé en Afrique, à savoir la Somalie, avec une note de 8/100. Il faut juste se rappeler que cet État de la corne de l'Afrique est empêtré dans une instabilité politique depuis plus de deux décennies.

### Top 10 africain

En dehors de la Somalie, d'autres pays africains se distinguent dans ce classement.

Cette fois, il s'agit d'économies qui réalisent de bons scores, à l'instar du Botswana. Sur le plan mondial, il n'occupe que la 31<sup>e</sup> place avec un score honorable de 64 points sur 100, mais sur le continent, il figure au premier rang du top ten africain. La deuxième place revient aux Seychelles (43<sup>e</sup>, avec 55 points), devant l'île Maurice (47<sup>e</sup>, 54 points), qui ferme le trio de tête.

● ● ●  
92% des pays d'Afrique subsaharienne ont obtenu une note en dessous des 50/100.

Viennent ensuite la Namibie (55<sup>e</sup>, 49 points), à égalité avec le Lesotho et le Rwanda. Le Ghana (61<sup>e</sup>, 48 points) en fait également partie, ainsi que le géant sud-africain (67<sup>e</sup>, 44 points). Le Sénégal (69<sup>e</sup>, 43 points) semble réaliser d'importants progrès en matière de lutte contre la corruption puisqu'on le retrouve à la neuvième place des 10 pays les moins corrompus d'Afrique, juste avant le Swaziland (69<sup>e</sup>, 43 points), qui continue aussi de faire parler de lui en matière de progrès. Vous l'aurez remarqué, les pays anglophones sont plus présents sur ce classement que ceux francophones.

### Critères

Au chapitre des améliorations les plus significatives, on retrouve des pays comme la Côte d'Ivoire, l'Égypte, (+ 5 points) ou encore le Mali (+ 4 points). Enfin, soulignons que le 20<sup>e</sup> rapport annuel de Transparency International établit un classement de 175 pays, du plus corrompu au plus vertueux. L'échelle de mesure va de 0 (pour un secteur public perçu comme extrêmement corrompu) à 100 (pour celui perçu comme extrêmement intègre). Ce classement prend en compte les avis d'experts au sein d'organisations telles que la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et la fondation allemande Bertelsmann. Le Danemark arrive en tête du classement 2014 avec une note de 92 sur 100. Il devance la Nouvelle-Zélande, la Finlande, la Suède et la Norvège, des habitués du haut du classement. ●

## Attijariwafa bank

partenaire de votre dossier Afrique



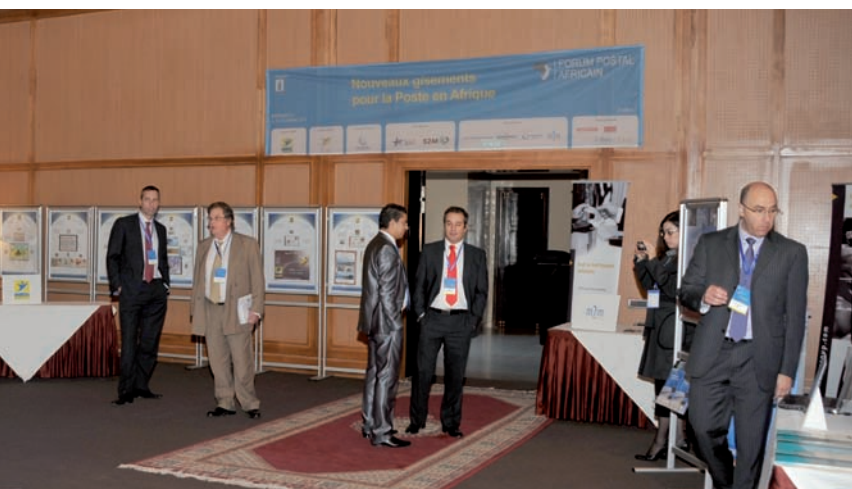
التجاري وفا بنك  
Attijariwafa bank



## Forum postal africain

# La poste africaine à l'assaut du e-commerce

● Face à la concurrence des entreprises privées de messagerie et d'Internet, les services postaux africains ne cessent de perdre du terrain. Pour se rattraper, les professionnels entendent profiter des opportunités du Net, en misant sur le e-commerce.



La poste africaine fait face à des défis immenses. Les responsables en charge de ces établissements publics l'ont bien compris et ont tenté une nouvelle fois, lors du forum postal africain tenu les 4 et 5 décembre, d'y apporter des solutions. Cet événement est l'occasion pour les différents directeurs généraux africains des postes de tenir leur conclave, baptisé «Forum CEO Coopération Sud-Sud». Cette année, il a été question, entre autres thématiques majeures, des opportunités à tirer du e-commerce, ou encore des enjeux du développement de la compétence postale. Unaniment, les acteurs du milieu reconnaissent qu'avec «les mutations technologiques accélérées, le e-commerce s'impose comme un véritable levier

de croissance que les postes africains doivent saisir».

### Pistes de relance

Dans cette optique, plusieurs idées ont été émises. En plus de satisfaire aux attentes des internautes en termes de garantie des délais, de la compétitivité des prix, de la livraison à domicile, et de faciliter les paiements en ligne, les professionnels tentent également d'explorer des solutions adaptées aux PME. Sur ce dernier point, il est notamment question d'héberger les sites marchands des PME et des coopératives. Sur un autre plan, les postiers voient la nécessité de mettre à niveau «l'élément humain» afin d'accompagner ce processus de transformation. «Cela constitue la pierre angulaire de la réforme postale», indiquent les professionnels du sec-

teur. Faut-il le rappeler, face à la concurrence des sociétés privées de messagerie, les postes publiques semblent battre de l'aile, comme le confirment les données de l'UPU.

### 2,3 envois par habitant

En 2011 par exemple, les revenus des services postaux ont connu des baisses significatives par rapport à 2010. «Les revenus tirés des services financiers postaux ne représentent que 11,5% du montant total des revenus des opérateurs désignés en Afrique, malgré les énormes potentialités». Par ailleurs, le volume du courrier intérieur a connu une baisse de -3%, contre -6,8% pour celui des courriers internationaux. En Afrique, le nombre d'envois postaux déposés par habitant par an n'est que de 2,3, soit bien en deçà de la moyenne mondiale (52,3). Les statistiques de l'UPU précisent en outre que le trafic des colis postaux reste très faible en Afrique, soit seulement 0,1% des estimations mondiales. C'est pour faire face à cette chute vertigineuse des indicateurs que l'UPU a lancé un Plan de développement régional pour l'Afrique sur la période 2013-2016. Celui-ci est en cours d'exécution mais fait face à de nombreux défis, comme le faible taux d'électrification sur le continent. ●

●●●  
Les statistiques de l'UPU précisent que le trafic des colis postaux reste très faible en Afrique, soit seulement 0,1% des estimations mondiales.

POINT DE VUE



**Amin Benjelloun Touimi**  
Directeur général de Barid Al-Maghrib

Ces temps sont marqués par une transformation inéluctable du secteur postal, qui est confronté à de grands défis. La remise en question du modèle postal classique a poussé les pouvoirs publics, dans beaucoup de pays, à revoir le modèle économique et à réformer le secteur dans l'optique d'une libéralisation progressive. Cette orientation a été accompagnée en général par la mise en place de structures de régulation. Celles-ci garantissent la viabilité économique de l'opérateur postal et le renforcement de son rôle comme plateforme visant le soutien au développement humain du pays, qui est une mission importante pour le développement local. Je pense que, pour nous tous, le moment est venu de place la Responsabilité sociale et environnementale (RSE) au cœur de nos stratégies et de la partager au sein de notre région. Concernant Barid Al-Maghrib, elle a accéléré son rythme de transformation, avec notamment sa transformation en société anonyme en 2010 pour lui donner l'agilité nécessaire pour son développement. Ensuite, le transfert des services financiers à Al Barid Bank, filiale bancaire du groupe lancée en juin 2010, et qui a su très rapidement s'imposer comme acteur majeur dans l'accélération de la bancarisation de nos concitoyens. Par ailleurs, les activités sous concurrence au niveau de l'activité Courrier (courrier hybride et marketing direct, etc..) -qui sont, d'ailleurs, des activités à valeur ajoutée- ont été transférées à la nouvelle filiale, Barid Media, en 2013. ●

## Coopération régionale

L'expérience récente de Barid Al-Maghrib dans le domaine de l'inclusion financière, basée sur le modèle de banque postale d'Al Barid Bank, pourrait inspirer d'autres pays africains, engagés dans une politique visant le renforcement de l'inclusion sociale au niveau local. C'est dans cette optique qu'une convention a été signée lors du forum postal africain à Marrakech entre Barid Al-Maghrib et l'Union postale universelle (UPU). Les deux organismes comptent coordonner leurs efforts et favoriser les initiatives de coopération régionale afin de contribuer à l'amélioration, à l'harmonisation et au développement des services postaux en Afrique du Nord, du Centre et de l'Ouest. D'autre part, Barid Al-Maghrib et UPU ont exprimé leur volonté de renforcer leur coopération en vue de la facilitation du commerce et du développement du secteur des PME, de l'inclusion financière basée sur l'expérience de Barid Bank, ainsi que de la poste numérique.



BISHAR

# A. HUSSEIN

Directeur général de l'Union postale universelle (UPU)

## «Les services postaux africains sont en cours de transformation»

● Évolution des postes en Afrique, défis rencontrés et solutions de relance, le directeur général de l'Union postale universelle (UPU) dresse ici un tableau du secteur. Bishar A. Hussein appelle les gouvernements à donner plus d'intérêt et à accorder plus de financements aux services postaux. Il appelle aussi au développement des infrastructures pour soutenir le développement de leurs activités.

### Les ÉCO : Comment évolue le secteur des postes en Afrique?

**Bishar A. Hussein :** Les services postaux sont en train de se développer en Afrique. Les responsables africains en charge du secteur sont conscients des évolutions de l'environnement, de la compétition et des nouveaux défis relatifs aux nouvelles technologies. Les autorités sont aussi conscientes des besoins du marché. De ce fait, beaucoup de services postaux sont en train d'opérer des transformations et des changements. Cependant, ils ne le font pas à la même vitesse. Il y en a qui le sont à un rythme rapide (qui ont pris les options technologiques et de productions nécessaires), d'autres à un rythme lent. Cela dit, le plus important pour nous, c'est d'être capables d'offrir des

prestations de qualité aux citoyens.

### Quels sont les principaux obstacles rencontrés, ainsi que les moyens de les surmonter?

La principale difficulté rencontrée est la disponibilité des ressources financières. C'est la raison pour laquelle les gouvernements doivent investir dans le secteur, car celui-ci contribue au développement économique et social des pays. La régulation constitue également un facteur non négligeable. Enfin, nous conseillons aux gouvernements de faire davantage appel aux établissements postaux comme canaux afin de délivrer les services destinés aux citoyens. Autre chose: il faut aider les citoyens à bénéficier de services de proximité. Cela per-

mettra à l'ensemble des parties (gouvernement, poste et citoyens) d'en sortir gagnantes.

### Le faible développement des infrastructures ne freine-t-il pas la bonne marche du service postal?

Pour être honnête avec vous, je reconnais que cela constitue un véritable défi pour nous. Actuellement, nous répertorions 56.000 bureaux de poste en Afrique qui ne sont pas connectés au réseau électrique, ni au réseau internet! 80% de la population africaine vit en milieu rural. Il est donc inconcevable de développer les bureaux de poste dans les campagnes si les populations n'ont pas accès à l'électricité. Par conséquent, notre priorité numéro un, consiste à réussir à connecter les bureaux de poste au réseau électrique. Le

développement des infrastructures constitue le moyen d'inclusion de gens vivant dans les zones reculées. Cela aidera aussi au développement des entreprises qui y trouveront un moyen de rentabiliser leurs activités grâce à une nouvelle clientèle.

**Envoyer un colis à l'étranger continue de prendre du temps. Pour ce faire, il faut en moyenne deux semaines. Comment remédier à cette situation?**

Pour arriver à trouver une solution à ce problème, les établissements postaux doivent prendre

**Le développement des infrastructures constitue le moyen d'inclusion de gens vivant dans les zones reculées.**



«La principale difficulté rencontrée est la disponibilité des ressources financières. C'est la raison pour laquelle les gouvernements doivent investir dans le secteur».

certaines mesures. Je vous en citerai trois. La première consiste en l'innovation. Il faut d'abord apporter des innovations dans l'usage de la technologie, ensuite innover dans la manière de faire son business et, enfin, innover dans les produits proposés à la clientèle. La deuxième mesure que les postes doivent prendre pour réduire les délais de transmission des courriers, c'est d'œuvrer pour une meilleure intégration. Par exemple, si un pays comme le Sénégal fait des efforts dans son système postal, alors qu'un autre pays ne le fait pas, cela va continuer à peser sur les délais d'envoi des colis. Cela veut tout simplement dire que nous devons tous harmoniser nos systèmes. Enfin, la troisième mesure, c'est de veiller à une meilleure inclusion financière. Autrement dit, tous les citoyens doivent être inclus afin de faciliter les différents services. J'espère que la mise en œuvre de ces trois mesures vont se généraliser en Afrique. ●





OMAR

# HAMIDOU TCHIANA

Ministre d'État, en charge  
des mines et du développement  
industriel du Niger

## «Une joint-venture entre l'OCP et la Société des mines du Niger est souhaitée»

● Pour atteindre les objectifs de son programme d'autosuffisance alimentaire, l'État nigérien compte sur la transformation de son phosphate en engrais. Niamey souhaite ainsi s'inspirer de l'expérience marocaine et propose la création d'une joint-venture entre l'OCP et la Société des mines du Niger. Omar Hamidou Tchiana, ministre d'État, en charge des mines et du développement industriel du Niger, est venu en discuter à Rabat, en marge du Salon des mines et carrières à Casablanca qui s'est tenu la semaine dernière.

**Les ÉCO : Quel est l'objectif de votre participation à la 3<sup>e</sup> édition du Salon des mines et carrières à Casablanca ?**

**Omar Hamidou Tchiana:** Notre objectif est de nous inspirer de l'expertise marocaine dans plusieurs domaines, particulièrement dans celui des mines et des carrières. Comme vous le savez, en Afrique, le Maroc est leader de l'exploitation des phosphates. Au Niger, nous avons également des phosphates, mais le pays a des besoins en engrais. Nous voulons à présent, dans le cadre de la coopération bilatérale, voir comment le Maroc peut nous aider à bénéficier d'un transfert technologique afin que nous puissions exploiter notre phosphate de manière rationnelle.

**Concrètement, en quoi consisterait ce partenariat de transfert de technologies ?**

Nous disposons des ressources naturelles et le Maroc dispose de l'expertise. Notre vision consiste en la création d'une

**Le Niger produit des phosphates, mais il a des besoins en engrais.**

joint-venture entre l'Office chérifien des phosphates (OCP) et la Société des patrimoines des mines du Niger (SPMN). Le résultat attendu est que l'on

puisse aboutir à une exploitation des ressources nigériennes en phosphates. Cela nous permettra d'arriver à une production d'engrais phosphatés, dont le besoin est énorme pour notre agriculture.

**Est-ce une manière d'atteindre les objectifs du programme d'autosuffisance alimentaire au Niger ?**

Nous avons un programme appelé l'initiative 3N. Cela veut dire «Les Nigériens nourrissent les Nigériens». C'est une initiative portée par son excellence le président de la République du Niger. Pour atteindre les objectifs de ce pro-

gramme, nous devons réussir dans la production agricole et comme vous le savez, pour produire sur des sols infertiles, comme c'est le cas pour une bonne part de notre espace disponible à l'agriculture, nous avons besoin de beaucoup d'engrais.

**Sur le plan national, comment se porte le secteur des mines et des carrières ?**

Le Niger est un grand exportateur d'uranium. Ces dernières années, le cours de l'uranium s'est effondré. En quatre ans, il a perdu près de 50% de sa valeur, mais Dieu merci, nous constatons que les prix sont en train de repartir à la hausse. En dehors de l'uranium, nous produisons de l'or. Nous envisageons la construction de deux grandes cimenteries. En outre, nous produisons du charbon et nous l'utilisons pour la construction de deux centrales thermiques de 600 mégawatts. En plus du projet de production d'engrais phosphaté que j'ai évoqué plus haut, l'ensemble de ces projets entre dans le cadre du plan de développement minier.

**Généralement, lorsque l'on parle du Niger, on pense notamment à son uranium et à la multinationale française Areva. Comment évolue votre relation ?**

Nous avons finalisé les négociations avec Areva. Nous avons signé un accord de partenariat stratégique le 26 mai 2014. Ce dernier accord remplace le cadre de notre partenariat dans une logique de gagnant-gagnant. Nous sommes très heureux de cette nouvelle dynamique entre le gouvernement du Niger et Areva. Nous pensons que les choses vont aller pour le mieux. ●

EN PARTENARIAT AVEC



## OPÉRATEUR DE LA SEMAINE

## Conseil en stratégie et management

## Bfive Consulting ambitionne de s'installer en Afrique

● Après une décennie d'expertise au Maroc, Bfive Consulting lorgne les marchés subsahariens. Le cabinet de conseil en stratégie et management étudie des possibilités de s'installer en Afrique de l'Ouest et Centrale.



Fondée en 2003, Bfive Consulting est un cabinet de conseil en stratégie, organisation et systèmes d'information. Après 11 ans d'existence, cette structure qui compte une vingtaine de consultants revendique «une place privilégiée parmi les cabinets de conseil au Maroc». Désormais, l'heure est à l'internationalisation, notamment en Afrique subsaharienne, où Bfive Consulting compte se constituer «un levier de croissance important» pour les 10 prochaines années. «Nous ciblons en priorité les marchés africains francophones et avons pour ambition de nous installer sur deux pays phares des régions d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale», confie Ali Sekkat, directeur associé de Bfive Consulting. «Pour les au-

tres marchés, nous comptons intervenir à partir de ces bureaux ou à travers des partenariats locaux», précise-t-il.

**Accompagnement**

Ce projet de déploiement s'explique notamment par la dynamique économique en cours sur le continent. «Les marchés africains ciblés sont aujourd'hui à l'image du marché marocain d'il y a quelques années : une demande existe, il faut l'accompagner et la faire mûrir progressivement», constate Ali Sekkat. Chez Bfive Consulting, on estime que les différentes stratégies d'émergence économique lancées ces dernières années par plusieurs pays subsahariens offrent un potentiel non négligeable en termes de développe-

ment de l'activité conseil, mais ce n'est pas tout. «La disponibilité accrue de ressources humaines compétentes» dans le marché africain figurent également parmi les facteurs qui incitent ce cabinet à s'y lancer. Il s'agit d'un atout qui aidera sûrement à «déployer une offre de services avec une adaptation locale et des ressources mixtes», pense Ali Sekkat. Les différents contacts avec les opérateurs locaux ont permis sûrement de faire ce constat, ce qui a été le cas lors d'une mission d'affaires organisée récemment en Côte d'Ivoire et au Gabon par Maroc Export.

**Rayon d'action**

Quant aux différents secteurs susceptibles d'intéresser son cabinet en Afrique subsaharienne, Ali Sekkat cite ceux à travers lesquels Bfive s'est distingué au Maroc : banques, assurances, industrie, télécoms, etc. «En quelques années, Bfive Consulting a su gagner la confiance de clients de référence dans les grands secteurs de l'économie, qui nous renouvellent régulièrement leur confiance», se félicite Ali Sekkat. Le directeur associé de ce cabinet casablancais ne manque pas de mettre en avant un autre motif de satisfaction : «Plus de 50% de notre activité se fait avec des clients avec lesquels nous travaillons depuis plus de 5 ans». ●

●●●  
**La stratégie de Bfive Consulting s'appuie sur une offre de services qui s'adapte aux spécificités locales et des ressources mixtes.**

BIO EXPRESS

**Ali Sekkat**

Directeur associé Bfive Consulting

Ali Sekkat a une expérience de près de 20 ans dont 16 dans les métiers de conseil. Au cours de ses missions, Ali Sekkat s'est spécialisé sur des problématiques de système d'information et de management de la performance. L'actuel directeur associé de Bfive Consulting a également conduit de nombreux projets de transformation d'entreprises et d'accompagnement à la mise en œuvre de solutions métiers et ERP dans les télécoms, les banques, les services, etc.). Grâce à cette expérience, il compte se lancer dans une aventure en Afrique subsaharienne. La proximité géographique, ainsi que la volonté affichée au plus haut niveau de renforcer les relations entre le Maroc et les pays du continent favorisent cette démarche. Avant de s'associer à la fondation de Bfive Consulting en 2003, Ali Sekkat a démarré sa carrière en 1995 chez Microsoft avant de rejoindre Arthur Andersen en 1997, puis Deloitte Consulting à Paris en 2001. Sa carrière professionnelle est dans une certaine mesure, une suite logique de son parcours académique. En effet, il a été formé dans les établissements français d'enseignement supérieur où il a obtenu son Master à la School of Knowledge Economy and Management (SKEMA). Il est aussi titulaire d'un DESS en Administration des entreprises ●

## Le plus de Maroc Export

Maroc Export a initié une dynamique d'accompagnement à même d'inciter un certain nombre d'entreprises opérant dans les métiers du consulting à découvrir de nouveaux marchés. Par son entregent, Maroc Export facilite l'accès aux décideurs des principales entreprises des pays visités. Sans cet accompagnement, «cela pourrait s'avérer long et difficile», indique Ali Sekkat, directeur associé de Bfive Consulting. Ce dernier salue notamment «le professionnalisme dans l'organisation et la logistique du déplacement» organisé récemment pendant une semaine au Gabon. «Les échanges avec les décideurs politiques et économiques ont permis aussi de mieux connaître les orientations du pays sur le moyen et long termes et de comprendre les écosystèmes locaux», témoigne Ali Sekkat. Globalement, ajoute-t-il, «cette mission a été pour nous un succès dans la mesure où nous sommes en discussion avec deux opérateurs locaux pour un accompagnement sur leur projet respectif à l'échelle locale et régionale».



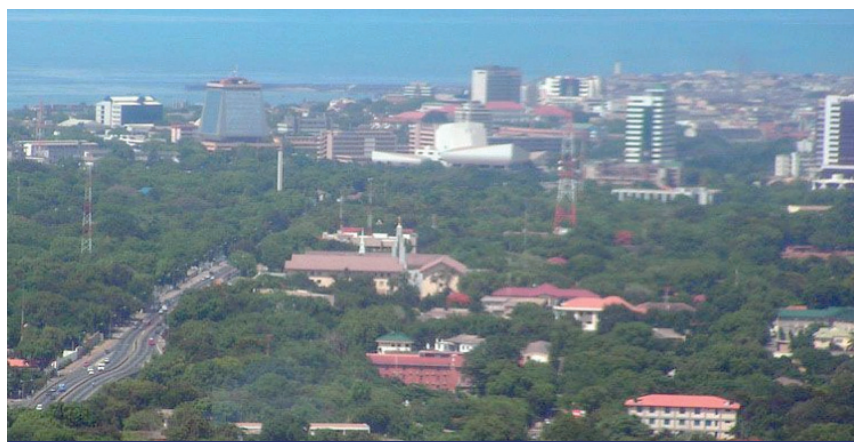
# Le Bénin compte doper sa croissance en 2015

● L'économie béninoise compte sur de bonnes performances du secteur agricole et sur l'appui des bailleurs de fonds pour améliorer sa croissance en 2015. Le pays a reçu des promesses de financement de près de 12 milliards de dollars pour développer ses différents programmes de développement.

L'année 2015 sera-t-elle meilleure pour le Bénin que 2014 ? C'est le grand enjeu macro-économique de ce pays francophone de 112.622 km<sup>2</sup> de l'Afrique de l'Ouest. À en croire le gouvernement béninois, la croissance du PIB devrait s'établir à 6%, soit mieux que les 4 à 5,7% attendus au terme de l'année qui s'écoule. À Cotonou, on table notamment sur une évolution favorable des cours des matières premières exportées, sur l'augmentation de la production agricole et sur la poursuite des réformes portuaires. Plus que cela, les prévisions officielles s'appuient sur un éventuel renforcement des activités industrielles, la hausse des investissements publics qui soutiennent la politique des grands travaux d'infrastructures, sans parler des espoirs nourris par un probable démarrage du tourisme local. En outre, l'économie béninoise, très dépendante des injections des bailleurs de fonds, espère recevoir un nouveau coup de pouce financier. On parle surtout «des retombées de la table ronde» tenue en juin dernier à Paris et qui a permis d'enregistrer près de 12 milliards de dollars d'engagements des partenaires techniques et financiers.

## Secteurs à potentiels

Quant aux investisseurs poten-



### PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

	2011	2012	2013	2014 p.
Croissance PIB (%)	3,5	5,4	4,1	4,0
Inflation (moyenne annuelle)	2,7	6,7	2,8	2,8
Solde budgétaire / PIB (%)	-4,0	-2,3	-2,9	-3,5
Solde courant / PIB (%)	-7,8	-8,5	-8,1	-8,2
Dettes publiques / PIB (%)	31,9	29,1	28,4	28,3

SOURCE : COFACE

tiels, ils peuvent surtout prospecter dans les secteurs agricoles, d'électrification et éventuellement des services. Concernant, l'agriculture, il faut noter que le gouvernement développe un Plan stratégique 2011-2015. En outre, la culture et l'exportation du coton, qui fait l'une des particularités de ce pays pourrait également constituer un filon à tisser, notamment pour les professionnels du textile. D'ailleurs l'État béninois s'implique pour restructurer cette fi-

lière afin de permettre aux producteurs locaux de mieux rentabiliser leurs productions. Le Bénin tente également d'améliorer son attractivité en termes de climat des affaires. Il était prévu, entre autres chantiers, la mise en place d'un identifiant fiscal unique, d'un guichet unique portuaire, de même qu'une base d'imposition élargie (gel des exonérations et élargissement de l'assiette de la TVA) afin d'améliorer les recettes fiscales et réduire le déficit.

## FICHE PAYS BENIN

**Taille**  
10,3 millions

**PIB**  
8,359 milliards de dollars

**Monnaie**  
Franc CFA

**Croissance PIB**  
4 à 5,7% (prev. 2014), 6% (prev. 2015)

**Région économique**  
UEMOA/CEDEAO

**Doing Business 2015**  
151<sup>e</sup>/189

## Barrières

Cela dit, de nombreux obstacles continuent de retarder le décollage de ce pays dont la majorité de la population est considérée

**Le pays mise aussi sur la production de coton qui connaît une forte demande à l'international.**

comme pauvre. À ce niveau, il est noté avant tout qu'une partie de l'activité échappe encore à la fiscalité, reflétant ainsi l'importance du secteur informel. Autres barrières au développement constatées par les observateurs: une lacune en matière de gouvernance (corruption endémique), sans oublier la réglementation et la régulation financières jugées «insuffisantes». Enfin, sur le plan des infrastructures, des efforts considérables doivent encore être faits, ainsi qu'au niveau de la fourniture en électricité encore «erratique».

## Un environnement des affaires difficile



La démocratie béninoise affiche des tensions entre l'Exécutif et l'Union nationale des magistrats sur des questions de procédure relatives aux nominations à la Cour constitutionnelle. En outre, la dissolution inattendue du gouvernement en août 2013 suggère des tensions au sein de la majorité. Par ailleurs, l'opposition suspecte le président B.Yayi, au pouvoir depuis 2006, de vouloir modifier la loi fondamentale de 1990 afin de rester au pouvoir, suite au projet de révision introduit au Parlement en juin 2013. L'environnement des affaires est marqué par le clientélisme, les pesanteurs administratives, le déficit énergétique et une réglementation faible. Toutefois, des efforts sont entrepris sur le front judiciaire : en février 2013, la Haute cour de justice a lancé des poursuites pour faits de corruption contre cinq anciens ministres. La pétro-piraterie dans le Golfe de Guinée reste préoccupante. Toutefois, le renforcement de la surveillance maritime a détourné les pirates vers les côtes togolaises.



**ZONE : AFRIQUE DU NORD****ALGÉRIE**

N ordre : 900013075  
 Référence : 13/SDE/DBBN/TRX  
 GC/2014 NIF  
 Ville :Batna  
 Organisme : SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION DE L ELECTRICITÉ ET DU GAZ DE L EST  
 Objet : RÉALISATION DE TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL AVEC FOURNITURES DE MATÉRIELS (EN CLÉ EN MAINS), DONT LES CONSISTANCES PHYSIQUES.  
 Date limite : 01/01/2015  
 Adresse : Direction de Distribution de Batna

**TUNISIE**

N ordre : 855028093  
 Référence : 01/2015  
 Ville :Mahdia  
 Organisme : HOPITAL DE TAHER SFAR MAHDIA  
 Objet : ACQUISITION DE PRODUITS ALIMENTAIRES:  
 Date limite : 05/01/2015  
 Adresse : Djebel Dar Oueja Hiboun, 5100 Mahdia

**ÉGYPTE**

N ordre : 920016412  
 Ville : Port-Saïd  
 Organisme : CABINET OF THE CITY OF PORT FOUAD PORT SAID  
 Objet : PROCESS / WORK RENOVATIONS TO THE CHILDREN'S LIBRARY AND THE WORK OF SOME OF THE CITY'S BUSINESS  
 Date limite : 15/09/2015  
 Adresse : Cabinet of the City of Port Fouad Port Said  
 caution :1000  
 Devise :livre égyptienne

**ZONE CEDEAO****BURKINA FASO**

N ordre : 911130150  
 Ville : Ouagadougou  
 Organisme : MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ET DU DÉSENCLAVEMENT ET DES TRANSPORTS  
 Objet : RÉHABILITATION DES ROUTES ET DE FACILITATION DU TRANSPORT SUR LE CORRIDOR LOMÉ CINKANSÉ OUAGADOUGOU  
 Date limite : 05/01/2015  
 Adresse : OUAGADOUGOU KADIOGO 01 BURKINA FASO  
 caution : 50000000  
 Montant de retrait : 100000  
 Devise :cfabceao  
 Bailleur de fonds :afdb

**Ghana**

N ordre : 911131332  
 Référence : ICB/P3  
 Ville :tema

Organisme : GHANA GRID COMPANY LTD  
 Objet : SUPPLY OF TWO (2) NO. 330/225 KV AUTOTRANSFORMERS  
 Date limite : 14/01/2015  
 Adresse : GRIDCo(Procurement Warehouse) P.O.Box CS 7979, Tema, Ghana  
 Caution : 300000  
 Montant de retrait : 400  
 Devise :usd  
 Bailleur de fonds :word bank

**Sénégal**

N ordre : 911130028  
 Référence : 008/2014/MH A/OLAG/PREFELAG  
 Ville : Dakar  
 Organisme : OLAG  
 Objet : RÉHABILITATION DES ENDIGUEMENTS DE L'OUVRAGE DE MÉRINAGHEN RÉHABILITATION DES REMBLAIS DE DIGUES, PROTECTION EN GABIONS DES TALUS DES DIGUES, RÉHABILITATION ET RÉALISATION D'OUVRAGES ANNEXES. CES TRAVAUX VONT REGROUPÉS  
 Date limite : 23/12/2014  
 Adresse : BP : 26850 Parcelles Dakar SENEGAL  
 Bailleur de fonds :afdb

**ZONE UEMOA****CÔTE D'IVOIRE**

N ordre : 911130154  
 Ville : Bouaké  
 Organisme : L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET D'AMÉLIORATION DES SERVICES DE CARDIOLOGIE DE BOUAKE  
 EN CÔTE D'IVOIRE (PASCABCI)  
 Objet : CONSTRUCTION ET D'ÉQUIPEMENT DE L'INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE BOUAKÉ.  
 Date limite : 21/05/2015  
 Adresse : Direction des Infrastructures, de l'Équipement et de la Maintenance (DIEM) sise au Plateau Avenue Delafosse prolongée, 01 BP 5192 Abidjan 01  
 caution : 60000000  
 Montant de retrait :100000  
 Devise :cfabceao  
 Bailleur de fonds :idb

**Togo**

N ordre : 911130188  
 Référence : 15/2014/MER/PRMP/DMO/DAEP  
 Ville : Lomé  
 Organisme : MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT RURAL  
 Objet : FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE 500 POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DESTINÉES À ÉQUIPER 400 NOUVEAUX FORAGES ET 100 ANCIENS FORAGES À RÉHABILITER  
 Date limite : 23/01/2015

Adresse : Ministère de l'Équipement Rural, Immeuble des 4 Ministères côté Est,  
 Secrétariat de la PRMP 01BP : 119  
 caution : 27000000  
 Montant de retrait : 100000  
 Devise :cfabceao  
 Bailleur de fonds :idb

**Mali**

N ordre : 911129622  
 Référence : 013/14/DAMG/ATD  
 Ville : Koutiala  
 Organisme : LA SOCIÉTÉ MALLIENNE DE PATRIMOINE DE L'EAU POTABLE S.A. « SOMA-PEPS.A  
 Objet : LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DES VILLES DE KOUTIALA DANS LE CADRE DU PROSEA – URBAIN AU MALI EN LOT UNIQUE.  
 Date limite : 07/01/2015  
 Adresse : LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DES VILLES DE KOUTIALA DANS LE CADRE DU PROSEA – URBAIN AU MALI EN LOT UNIQUE.  
 caution : 150000000  
 Montant de retrait : 300000  
 Devise :cfabceao

**ZONE COMESA****Rwanda**

N ordre : 930018177  
 Référence : 11.07.054/541/14/PROCDIR/RN/p cu  
 Ville : Kigali  
 Organisme : RWANDA ELECTRICITY ACCESS SCALEUP PROJ.  
 Objet : SUPPLY OVERHEAD AC SR CONDUCTOR, OVERHEAD ABC TWISTED CABLES, MV INSULATORS AND MV & LV ACCESSORIES  
 Date limite : 15/01/2015  
 Adresse : Rwanda Electricity Access Scaleup Proj.  
 Bailleur de fonds :Word Bank

**comoros**

N ordre : 900015699  
 Référence : 012/14/CPM/NGZ  
 Ville : Mwali  
 Organisme : PROJET D'URGENCE EN REPOSE AUX CRISES  
 Objet : CONSTRUCTION DE DEUX SALLES DE CLASSE, DES LATRINES ET DU RÉSERVOIR D'EAU  
 Date limite : 26/12/2014  
 Adresse : Comité de pilotage de Maouèni MboudéNgazidja, FOYER DE NOUR ELBILAD de Maouèni Mboudé  
 caution : 575750  
 Montant de retrait : 10000  
 Devise :franc des comoros (kmf)  
 Bailleur de fonds :word ban

**Ouganda**

N ordre : 930013959  
 Référence : 2UG0076  
 Ville : Kampala  
 Organisme : MINISTRY OF EDUCATION AND SPORTS  
 Objet : CONSULTANCY SERVICES FOR THE STUDIES AND SUPERVISION OF WORKS WILL BE DONE THROUGH SHORTLIST OF IDB MEMBER COUNTRY FIRMS INCLUDING LOCAL FIRMS  
 Date limite : 31/12/2016  
 Adresse : MINISTRY OF EDUCATION AND SPORTS,  
 Floor 7 Room 7.2, Embassy House, Plot 9/11 King George VI Way, P.O. Box 7063, Kampala (Uganda)  
 BUDGET: 13800000 \$USA

**ZONE CENSAD****Guinée**

N ordre : 920015942  
 Ville : Conakry  
 Organisme : AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT  
 Objet : ÉTUDE DE FAISABILITÉ  
 Date limite : 06/01/2015  
 Adresse : Mandjou TOURE Directeur National  
 Matoto BP 65 Conakry Guinée  
 Bailleur de fonds :adf

**Sénégal**

N ordre : 911125808  
 Référence : 2SE0136  
 Ville : Dakar  
 Organisme : OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT DU SÉNÉGAL (ONAS)  
 Objet : PROJET DE DEPOLLUTION DU NORD DE LA VILLE DE DAKAR  
 LA MODERNISATION ET L'EXTENSION DE LA STATION D'ÉPURATION DE CAMBÉRÈNE POUR PORTER SA CAPACITÉ DE TRAITEMENT DE 19200 À 52 000 M3/J AVEC LA RÉHABILITATION, LE RENFORCEMENT ET LA DÉSODORISATION DU PRÉTRAITEMENT EXISTANT  
 Date limite : 22/05/2015  
 Adresse : Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS)  
 Monsieur Alioune Badara DIOP, Directeur Général Cité TP SOM N° 4 Hann BP 13428 Grand DakarYoff  
 Téléphone:[00 221 33 859 35 35

**Niger**

N ordre : 911130159  
 Ville : Dosso  
 Organisme : LA SOCIÉTÉ NIGÉRIENNE D'ELECTRICITÉ – NIGELEC  
 Objet : L'INSTALLATION DE COMPENSATION SHUNT A DOSSO ET NIAMEY ET LE RENFORCEMENT DU POSTE DE DOSSO RÉALISATION "CLÉ EN MAIN"

DU RENFORCEMENT DU POSTE DE DOSSO AVEC L'INSTALLATION D'UN TRANSFORMATEUR 132/33KV – 20 MVA ET LA CONSTRUCTION D'UN POSTE INTÉRIEUR 20 KV ET 33 KV  
 Date limite : 23/12/2014  
 Adresse : NIGELEC Division Courrier  
 201, avenue du Général de Gaulle  
 PL 30 PLATEAU  
 BP 11202 NIAMEY/NIGER  
 Mt. de retrait :250000  
 Caution :40000000  
 Devise :xof

**ZONE SADC****Maurice**

N ordre : 911130625  
 Référence : MSS/OAB98/2014  
 Ville : Port-Louis  
 Organisme : MINISTRY OF SOCIAL SECURITY  
 Objet : SUPPLY OF ANTI INFLUENZA VACCINES  
 Date limite : 14/01/2015  
 Adresse : Ministry of Social Security, National Solidarity and Reform Institutions  
 12th Floor, R. Seeneevassen Building  
 Corner Jules Koenig &Maillard Street  
 PORT LOUIS

**Afrique du sud**

N ordre : 911130118  
 Référence : DTP/RFP/24/ICT/11/2014  
 Ville : Kwazulunatal  
 Organisme : DUBE TRADE PORT CORPORATION (DTPC)  
 Objet : THE PROVISION AND INSTALLATION OF NETWORK EXPANSION (GPON FTTB) SOLUTION FOR DUBE TRADE PORT CORPORATION  
 Date limite : 14/01/2015  
 Adresse : the Dube Trade Port Corporation offices at 7 Umsinsi Junction, 4th floor, 29 South, Dube City, La Mercy, KwaZuluNatal.  
 Montant de retrait : 1000

**Mozambique**

N ordre : 930018221  
 Ville : Maputo  
 Organisme : ADMINISTRAÇÃO NACIONAL DE ESTRADAS  
 Objet : REHABILITATION AND UPGRADING OF THE ROAD  
 Date limite : 12/01/2015  
 Adresse : Administração Nacional De Estradas

**Madagascar**

N ordre : 900015698  
 Référence : ES2014M  
 Ville : Antananarivo  
 Organisme : UNITED NATIONS EDUCATIONAL, SCIENTIFIC AND

CULTURAL ORGANIZATION  
 Objet : ELECTRIFICATION SO-LAIRE DE 15 ÉCOLES RURALES À MADAGASCAR  
 Date limite : 16/01/2015  
 Adresse : UNESCO Secteur des sciences exactes et naturelles  
 Section – Innovation et Renforcement des Capacités en Sciences et Ingénierie  
 1 rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15, France  
 Bailleur de fonds :unesco

**ZONE CEMAC****Congo**

N ordre : 911131005  
 Référence : 022/PRCG/CN/BLKOCC/PM/11/2014  
 Ville : Kasaiïoccidental  
 Organisme : PRCG  
 Objet : ACQUISITION ET INSTALLATION DES MATÉRIELS INFORMATIQUES EN FAVEUR DU BUREAU DE L'ASSEMBLÉE PROVINCIALE DU KASAÏ OCCIDENTAL  
 Date limite : 12/01/2015  
 Adresse : bureau PRCG  
 Montant de retrait : 150  
 Devise :dollar américain  
 Bailleur de fonds :International Development Association(IDA)

**Cameroun**

N ordre : 911130399  
 Référence : 128 /DCO /CAMWATER /DSCM /CIPM/2014  
 Ville : Yaoundé  
 Organisme : MINH DU  
 Objet : « PRÉSÉLECTION DES CABINETS OU BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES EN VUE DE L'ÉLABORATION DU CODE DE L'HABITATION AU CAMEROUN »  
 Date limite : 13/01/2015  
 Adresse : Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain Direction des Affaires Générales Service des Marché:

**Tchad**

N ordre : 940014516  
 Référence : ASECNA/DGDI/DGDIM/1450/2014  
 Ville : Fayalargeau  
 organisme : L'AGENCE POUR LA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE EN AFRIQUE ET À MADAGASCAR  
 Objet : RÉHABILITATION DU BALISAGE LUMINEUX ET DU SYSTÈME DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE DE LAÉROPORT INTERNATIONAL DE FAYALARGEAU AU TCHAD  
 Date limite :22/01/2015  
 Adresse : Département Ingénierie et Prospective de l'ASECNA à Dakar, Aéroport Léopold Sédar SENGHOR, DakarYoff (Sénégal),  
 Montant de retrait : 200000



BILLET

**Thierry Ekouti,**  
Dir. pub - Le Quotidien de  
l'Économie (Cameroun)

## Liaisons directes

Aujourd'hui, si vous quittez Yaoundé pour Brazzaville, capitales respectives du Cameroun et du Congo (deux pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale - CEMAC), il y a de fortes chances que vous arriviez à destination bien plus tard qu'un autre voyageur qui, en même temps, aura décollé de Yaoundé à destination de Paris. Pendant que celui-ci va effectuer un vol direct vers la capitale française, vous en serez à effectuer des escales à Pointe Noire (Congo) ou à Libreville, au Gabon. Des escales où il n'est pas rare que l'on vienne vous annoncer que la correspondance qui doit vous conduire à destination enregistre un retard de deux heures, voire plus. Parfois, c'est l'arrivée ou le départ du chef d'État de l'un des pays qui fait fermer l'espace aérien national pendant plusieurs heures. Ce constat, qui peut être fait à propos de plusieurs des compagnies, pourtant très volontaires, desservant la sous-région, finit ainsi par faire du voyage en Afrique centrale un concours de patience.

Voilà des pesanteurs qui ne devraient plus exister, au moment où tout le monde ne jure que par l'intégration des États. En effet, le développement des moyens de transport entre les États de l'Afrique centrale s'impose avec de plus en plus d'urgence. C'est le passage obligé pour développer les échanges entre les ressortissants des pays membres. Une situation qui doit interpeler les chefs d'État de la sous-région, pour que ceux-ci apportent leurs concours à l'établissement de liaisons aériennes directes entre les principales villes des États membres. ●

## Fiscalité

# La convention avec le Maroc ratifiée

● Ce texte, qui n'attend plus que d'être promulgué par le président de la République, va permettre d'éviter une double imposition aux entreprises qui opèrent dans les deux pays.

Après quelques jours de suspense, le Parlement camerounais a finalement ratifié la convention fiscale entre le Cameroun et le Maroc signée en septembre 2012, au terme d'une session de la commission mixte entre les deux pays. Le projet de loi portant ratification de cet accord avait été déposé sur la table des élus du peuple peu après l'ouverture de la session budgétaire le 12 novembre dernier. L'accord lui-même vise à «éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu». La liste des types d'impôts concernés par cet accord, tant au Cameroun qu'au Maroc, est bien définie. Pour ce qui est du Royaume du Maroc, il s'agit de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les sociétés. En ce qui concerne le Cameroun, il s'agit de quatre impôts, à savoir l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), y compris les centimes additionnels, l'impôt sur les sociétés ou l'impôt minimum forfaitaire sur les sociétés, y compris les centimes additionnels, la taxe spéciale sur les revenus versés aux personnes domiciliées hors du Cameroun, ainsi que la contribution au crédit foncier et les autres taxes assises sur les salaires.

### Assistance

À titre d'exemple, cet accord dispose, dans son article 7, que «les bénéficiaires d'une entreprise d'un État contractant ne sont imposables que dans cet État, à moins que l'entreprise n'exerce son activité dans l'autre État contractant par l'intermédiaire d'un établissement stable qui y est situé». Dans ce cas, peut-on lire, les bénéficiaires de l'entreprise sont imposables dans l'autre État, mais à certaines conditions. Par exemple, si ces bénéficiaires sont imposables à cet établissement stable. De la même manière, l'article 8 indique que «les bénéficiaires provenant de l'exploitation, en trafic international, de



navires ou d'aéronefs ne sont imposables que dans l'État contractant où le siège de direction de l'entreprise est situé». Quoi qu'il en soit, les deux États promettent de se prêter assistance en vue du recouvrement des impôts visés par cette convention, «suivant les règles propres à leurs législations et réglementations respectives».

### Perspectives

Comme on peut le lire dans son préambule, la genèse de cette convention vient du fait que les deux États sont «désireux de renforcer leurs relations économiques». En effet, selon les déclarations du ministre camerounais du Commerce, le volume des échanges entre les deux pays est passé du simple au double en l'espace de trois ans, passant de 12 milliards (24 millions de dollars) de FCFA en 2008 à 24 milliards de FCFA (48 millions de dollars) en 2011. En attendant la promulgation de cette loi par le président de la République du Cameroun, nul doute que sa ratification par le Parlement camerounais va ouvrir de nouvelles perspectives aux entreprises marocaines et à leurs filiales opérant déjà au Cameroun, à l'instar de la Société commerciale de

banques au Cameroun (SCB Cameroun), filiale d'Attijariwafa bank, de Saham assurances, de la Camerounaise des eaux (CDE), filiale de l'ONEP, Ciments de l'Afrique (CIMAF Cameroun), filiale des Ciments de l'Atlas, etc.

### Investissements

La ratification de la convention fiscale entre le Cameroun et le Maroc survient quelques temps après la ratification d'un autre accord entre les deux États, celui-là portant sur la promotion et la protection des investissements. Parmi les dispositions de ce premier accord, l'on retient que «chacune des parties contractantes encourage sur son territoire les investissements des investisseurs de l'autre partie contractante et admet ces investissements conformément à ses lois et règlements», ou encore que «l'extension, la modification ou la transformation d'un investissement, effectuées conformément aux lois et règlements en vigueur dans le pays hôte, sont considérées comme un nouvel investissement». ●

PAR JULIEN CHONGWANG  
Le Quotidien de l'Économie -  
Douala - Cameroun